



Les questions écrites et réponses apportées, reprises ci-dessous, ne sont pas traduites. / *De schriftelijke vragen en antwoorden hieronder zijn niet vertaald.*

Aménagement du territoire [Nicolas Andry]

Est-ce vrai que l'Agora sportive va être clôturée? Car si tel est le cas cela serait vraiment dommage !

L'Agora sportive répond à une véritable attente des jeunes. Elle est depuis sa création fort fréquentée. Pour nous, il est important d'avoir des lieux où les jeunes puissent se retrouver, faire du sport et jouer, que cela soit des plaines de jeux, un skate park, des terrains de sport. Les riverains de l'Agora de l'avenue Georges Benoidt nous ont contactés : ils se plaignaient du bruit engendré par les jeux des jeunes. Avec eux, nous avons convenu ce qui suit :

- *remplacer les panneaux de basket pour en mettre d'autres qui feront moins de bruit ;*
- *remplacer le revêtement du sol ;*
- *étudier la possibilité de mettre une clôture. Ce dernier point n'est pas évident parce que le site est classé.*

Nous sommes en train de rédiger un cahier des charges pour ces trois points. Il faut voir avec la Direction du Patrimoine culturel si la pose d'une clôture pourrait être envisagée étant donné le classement de cet endroit, et de prime abord ça paraît compliqué.

Aménagement du territoire [Monsieur Keyzer]

Que va devenir le parc de 6 hectares appartenant aux sœurs de l'adoration perpétuelle ? Des arbres du parc vont-ils être abattus? Est-ce vrai qu'il appartient au Vatican ?

Concernant les arbres, des abattages ont en effet eu lieu (toujours avec permis, géré par la Région). D'autres auront encore lieu : le parc étant accessible à un certain public, une bonne partie de ses arbres sont situés, comme souvent, en bordure de propriété, ce qui doit donc être géré convenablement. Un gros abattage a toutefois eu lieu il y a près de 2 ans : des dizaines d'épicéas en très mauvais état ont été enlevés. Il est question de replanter notamment du châtaignier et du houx, ce qui sera beaucoup plus intéressant à tous les niveaux.

Il faut aussi distinguer l'autre partie du parc, non classée, géré par la maison de retraite. Ces permis-là sont gérés par la Commune. Quelques abattages ponctuels ont eu lieu, toujours dûment justifiés et avec replantation.

Environnement [Nicolas Andry]

Pourrait-on mettre en place des actions supplémentaires pour récolter l'eau de pluie ?

Oui, nous sommes bien conscients que l'eau est précieuse et ne peut être gaspillée. L'eau de pluie est gratuite et utilisable pour bon nombre de tâches telles que l'arrosage du jardin ou des plantes d'intérieur, le nettoyage de la maison ou de la voiture.... La récupérer chez soi est facile, économique et écologique. C'est pourquoi la Commune a mis en place une prime pour l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie ou la remise en état d'une installation



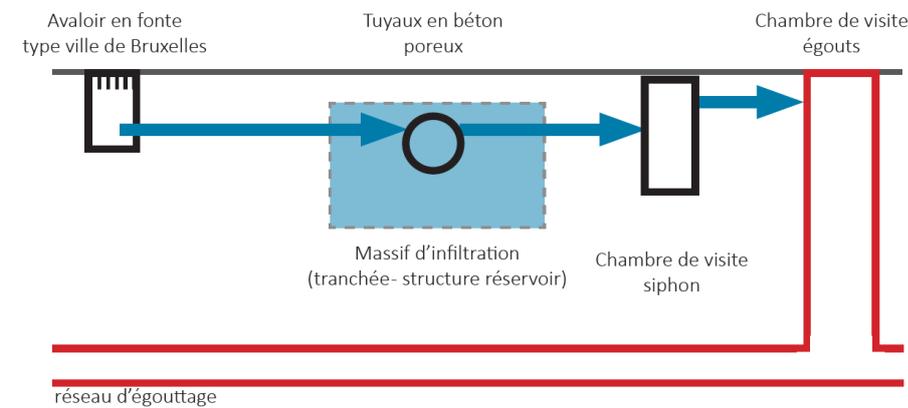
existante, ainsi que pour l'achat d'accessoires ou de poterie d'arrosage. Plus d'information sur [Prime à l'achat de récupérateur d'eau de pluie — Watermael-Boitsfort](#).

Nous sommes de plus en plus attentifs à la gestion des eaux pluviales dans le cadre de l'analyse des demandes de permis d'urbanisme et encourageons à une meilleure gestion des eaux ou imposons des conditions lors de la délivrance de permis.

Environnement [Nicolas Andry]

Par rapport aux égouts : comment est récoltée l'eau de pluie, séparément des eaux usés ?

Nous sommes évidemment très attentifs à l'importance de l'eau qu'il ne faut pas gaspiller. Dans le cadre des travaux de rénovation des égouts dans les cités-jardins Le Logis-Floréal, nous avons fait réaliser une étude de voiries perméables qui s'est terminée le 27 septembre 2021. Les conclusions – validées par la Direction du Patrimoine culturel – sont les suivantes : l'infiltration des eaux de pluie se fera via des tuyaux en béton poreux de 400mm de diamètre ; des avaloirs seront connectés aux tuyaux poreux ; la production de la sédimentation des matériaux fins ira au fond du tuyau, ce qui ne posera pas de problème en raison de la grande surface d'infiltration du tuyau ; le grand volume du tuyau qui permettra d'augmenter la volume d'eau géré par la tranchée-structure réservoir. En d'autres termes, cela veut dire que la plus grande partie des eaux pluviales sera infiltrée dans la terre, ceci grâce au revêtement perméable des voiries.



Environnement [Nicolas Andry]

Que peut-on mettre en place sur la commune pour rendre le sol perméable tant au niveau des trottoirs que de la voirie ?

Les solutions sont nombreuses, comme réduire au maximum les espaces de circulation des voitures et végétaliser le reste ; remplacer l'asphalte par des matériaux perméables comme du « Komex » utilisé par exemple au parc du Leybeek ou des pavés ; recourir comme pour le nouveau projet de la place Keym, à des pavés sans joints ; créer des espaces partagés, sans trottoirs avec des pavés uniquement pour les roues et du végétal pour le reste ; aménager des petites noues paysagères quand c'est possible avec récupération des eaux pluviales... Pour ce faire, il faut changer les habitudes et innover dans les techniques et les matériaux utilisés.



Espaces verts [Olivier Braibant]

Serait-il possible de trouver des alternatives moins bruyantes aux outils à moteur thermique que le personnel de Logis utilise constamment? C'est bien d'être entouré d'espaces verts mais si c'est pour que ça sente l'essence 6 mois par an, pas sûr que le bilan soit si positif que ça...

L'entretien des espaces verts dans les cités-jardins est géré directement par Le Logis-Floréal. Nous allons transmettre votre remarque aux responsables. Au niveau communal, nous équipons de plus en plus le service des Espaces verts de machines de jardinage électriques. Les appareils utilisant de l'essence sont progressivement remplacés. Grâce à cela, les nuisances sonores diminuent.

Finances [Jean-Pierre De Laet]

La commune de Watermael-Boitsfort a été récemment mentionnée dans la presse pour son augmentation du précompte immobilier en 2023. A Watermael-Boitsfort, les taux du précompte immobilier et des additionnels à l'impôt des personnes physiques sont en 2023 largement plus élevés que dans la moyenne des communes suivantes : Auderghem, Uccle, Woluwe St Lambert et Woluwe St Pierre alors que le revenu moyen par déclaration fiscale est comparable selon les données Statbel. En quoi les citoyens de Watermael-Boitsfort bénéficient-ils de meilleurs services communaux que dans les communes voisines ? Merci d'avance pour votre réponse.

Vous comparez Watermael-Boitsfort avec quatre autres communes. Pour ces quatre communes, en ce qui concerne le PRI, celui de Woluwe-Saint-Lambert est supérieur au nôtre et celui d'Uccle est légèrement inférieur au nôtre. Il faut aussi noter que les différences entre ces communes et Watermael-Boitsfort sont importantes. Premièrement, en termes de population : la Commune de Watermael-Boitsfort est nettement plus petite que les 4 communes citées, ce qui réduit les effets d'échelle. Par exemple, que la commune soit grande ou petite, il faut un responsable par service... Ensuite, les différentes communes n'ont pas la même sociologie. À Watermael-Boitsfort, nous avons la plus grande disparité socio-économique de la Région de Bruxelles-Capitale, qui se calcule via l'indice international de GINI. Cette grande disparité au niveau des revenus fait que nous ne pouvons être comparés avec les autres communes citées. Watermael-Boitsfort est une commune avec le pourcentage le plus élevé de logements sociaux (plus de 18%), alors que les autres citées en ont 6% ou 3%. Par ailleurs, depuis quelques années, les dépenses en termes d'aides sociales ont doublées ; il s'agit d'une obligation légale pesant sur le budget communal. De plus, Watermael-Boitsfort est une commune très verte avec nettement moins de bâti que d'autres communes où l'on construit beaucoup plus. Cela a pour conséquence que les revenus fonciers sont très différents entre les communes ! Pour résoudre cela, on pourrait se mettre à construire sur tous les terrains libres... Enfin, nous avons des infrastructures importantes par rapport à la taille de la commune (Parc Sportif, La Vénérie...).

Augmenter les impôts n'est pas la mesure que nous voulions prendre ; c'est l'une des dernières prises par la Commune afin de conserver son budget en équilibre. Avant cela, nous n'avons pas remplacé certains membres du personnel, nous avons réduit les subsides... Cette augmentation des impôts s'accompagne d'une baisse de l'IPP de 10%. Et enfin, n'oublions pas la mise en place pour les ménages au revenu moyen de la prime Précompte immobilier ([Démarches simplifiées pour la prime sur le précompte immobilier — Watermael-Boitsfort](#)) venant compenser cette augmentation.



Informatique Téléphonie Réseau [Olivier Braibant]

Bonjour, serait-il s'il vous plaît possible de forcer les opérateurs téléphoniques mobiles à mettre plus d'antennes afin d'améliorer la couverture réseau? Le réseau quel que soit l'opérateur est vraiment faiblard.

Nous utilisons de plus en plus nos smartphones et nos connexions internet mais la technologie actuellement développée sur notre territoire ne suffit plus à absorber les demandes. Il y a moins d'antennes sur le territoire de Watermael-Boitsfort que sur celui d'Ixelles car la densité de population dans notre commune est plus faible que sur Ixelles.

Par rapport aux soucis de connexion GSM : les différents opérateurs téléphoniques négocient actuellement pour faciliter l'utilisation des antennes des uns et des autres. De notre côté, conscient qu'il est nécessaire d'avoir une antenne supplémentaire pour couvrir le réseau, nous cherchons un lieu d'implantation le moins impactant possible, à savoir un lieu pas trop proche des crèches ou des écoles.

Par rapport aux problèmes de connexion filaire : les réseaux sont trop sollicités. Ce problème devrait être résorbé avec l'arrivée prévue de la fibre optique sur tout le territoire de Watermael-Boitsfort.

Logement [Olivier Braibant]

Comment se fait-il que dans une commune écolo on ait tant de logements sociaux qui disposent de simple vitrage? La commune ne peut pas imposer le double vitrage? En hiver certains habitants des logements sociaux ont tellement froid qu'ils se chauffent au bois (avec la pollution qui en découle) afin de baisser les factures de chauffage.

Nous sommes bien conscients du problème : il faudrait mieux isoler les logements sociaux. La Commune ne peut décider à la place du Logis-Floréal, d'autant plus qu'il s'agit d'un complexe classé devant respecter les décisions de la Direction du Patrimoine culturel. Des directives sont données dans le Plan de Gestion patrimonial (PGP) : elles devraient être réactualisées en fonction des perturbations climatiques et des prix actuels de l'énergie.

Pour ce qui est des châssis simple vitrage dans Le Logis-Floréal, la société de logements sociaux a présenté les premiers résultats de tests effectués pour installer, dans deux maisons pilotes, des vitres bien plus isolantes que celles qui s'y trouvent actuellement tout en respectant, grosso modo, les contraintes liées au classement. Généraliser cette technique à toutes les maisons a un coût colossal que Le Logis-Floréal ne peut assumer pour le moment. De son côté, la Commune continue à plaider auprès de la Région pour que le classement de ce magnifique ensemble soit accompagné de conditions adaptées pour tout ce qui est relatif à l'isolation.

Logement [Olivier Braibant]

Les gens qui passent par les cités jardins les trouvent souvent lugubres à cause de l'omniprésence du gris "pollution" sur les façades. A quand un grand programme de restauration et d'isolation qui serait une occasion unique d'habiller les maisons des couleurs qui mettraient ce patrimoine unique en valeur?



Les cités-jardins n'appartiennent pas à la Commune mais au Logis-Floréal. Nous n'avons pas de pouvoir décisionnel. Ces logements sont classés : toute modification doit être acceptée par la Direction du Patrimoine culturel.

Logement [Luc Wallens]

Je souhaiterais avoir des précisions sur le projet de construction « Tritons-Nymphes » : accord de la région type de construction nombre de logements - garages implantation sur le site (bâtiment - zone végétale – parking ext etc...) accès aux différents plans (service urbanisme) estimation de la période du début des travaux Comprenez notre interrogation car nous avons déjà constaté le relevé des lieux par un géomètre.

Il y a un accord du gouvernement pour faire ce projet mais pour le moment, nous n'avons pas plus d'information sur le sujet.

Mobilité [Olivier Braibant]

Serait-il possible de prévoir des abris pour vélos afin de sécuriser son vélo?

Depuis 2019, une trentaine de boxes à vélo sécurisés ont été installés sur la commune, mais ce nombre est insuffisant face à la demande. Les implantations dépendent des demandes faites par les riverains à CycloParking (agence régionale pour le stationnement sécurisé des vélos). En effet, chacun qui désire une place dans un box à vélo le leur signale. Puis le service de la Mobilité observe les lieux les plus demandés et installe les boxes à vélos, dispositifs financés par la Région. Malheureusement, le RRU (Règlement régional d'Urbanisme) n'autorise pas les habitants à mettre des parkings vélo sécurisés sur les zones de recul. Les demandes ont explosé ces dernières années suite à l'arrivée des vélos électriques. Pour le moment, nous n'avons pas d'autres solutions à proposer.

Mobilité [Anna Haggmayer]

Prévoit-on l'installation des abris vélos publiques dans la Cité-Jardin & Archiducs? Si oui, où et pour quelle date? Si ce n'est pas prévu, quelles sont les solutions proposées aux habitants de la cité pour garder en lieux sécurisés leurs vélos?

En effet, de nombreuses maisons sont petites et n'ont pas d'espace pour stocker les vélos. Les cités-jardins sont classées ; l'installation de boxes à vélos sécurisés est sujette à permis d'urbanisme. Nous sommes en train d'étudier la possibilité de placer des boxes démontables pour lesquels nous avons obtenu un subside. Nous devons examiner cela en concertation avec Le Logis-Floréal.

Depuis 2019, une trentaine de boxes à vélo sécurisés ont été installés sur la commune, mais ce nombre est insuffisant face à la demande. Les implantations dépendent des demandes faites par les riverains à CycloParking (agence régionale pour le stationnement sécurisé des vélos). En effet, chacun qui désire une place dans un box à vélo le leur signale. Ensuite, le service de la Mobilité observe les lieux les plus demandés et installe les boxes à vélos, dispositifs financés par la Région. Malheureusement, le RRU (Règlement régional d'Urbanisme) n'autorise pas les habitants à mettre des parkings vélo sécurisés sur les zones de recul. Les



demandes ont explosé ces dernières années suite à l'arrivée des vélos électriques. Pour le moment, nous n'avons pas d'autres solutions à proposer.

Mobilité/voiries [Robert Jenard]

J'habite 10 av. des Gerfauts (coin av. de la Houlette). Le carrefour engendré par ces deux chaussées et par l'av. Demey est relativement dangereux principalement aux heures de pointe : nombreux cyclistes, chemins vers écoles, arrêts inopinés de bus scolaires (hors arrêts STIB), sans oublier que l'av. de la Houlette constitue, principalement à ces moments-là, une route de transit en provenance de et en direction d'une sortie de l'E411. Il y a peu, l'av. de la Houlette a été mise en "chaussée avec priorité de droite" (probablement afin d'essayer de réduire la vitesse des automobilistes et des motocyclistes). Et la signalisation routière horizontale a été refaite sur le territoire d'Auderghem et sur le territoire de Watermael en tenant compte de ce nouvel état de choses. Ce faisant, la marque routière au sol indiquant la piste cyclable est interrompue au niveau du carrefour, avec notamment perte de repères pour le(s) cycliste(s) et augmentation des risques d'accident. Je suggère, au débouché de l'av. des Gerfauts sur l'av. de la Houlette, de compléter le panneau B17 en y ajoutant un panneau additionnel : Cyclistes - Fietzers (écrit en blanc sur fond bleu) ou en prévoyant un panneau A25 en remplacement du panneau B17 actuel. Cette suggestion peut aussi s'appliquer au débouché de l'av. de la Héronnière dans l'av. Demey.

Oui, c'est une bonne suggestion. Nous allons voir avec le service Mobilité ce qu'il est possible de faire.

Mobilité [Michel Van der Meerschen]

Mobilité-voirie:

- un potelet a été abattu rue des Oxalis, cela confirme le mauvais choix de la Commune *Malheureusement, le poteau sert à dissuader les automobilistes à rouler sur les trottoirs. S'ils le font et abattent un poteau, nous n'en pouvons rien. Mettre des poteaux plus résistants pourrait être source d'accidents plus graves.*
- Proposition de zone 20 à Floréal et certains quartiers du Logis, qu'a décidé le Collège ?
La réponse est technique. Selon le code de la route, une rue résidentielle (20km/h) a des contraintes : les parkings doivent être inscrits et avoir une largeur de 2m50 ; les services d'urgence doivent pouvoir avoir une largeur de 4m pour passer. Répondre à ces contraintes n'est pas possible dans les rues du Logis-Floréal, étant pour la plupart trop étroites. Mais une évolution est possible à moyen-long terme : toutes ces petites rues du Logis-Floréal pourraient être sans trottoir et devenir ainsi un espace partagé avec une circulation apaisée.
- A quoi correspond le poste de 2.503.385,21€(1641) pour le réaménagement de la place Keym?



C'est le montant global pour rénover la place. Plus d'information sur les travaux prévus ici : www.watermael-boitsfort.be/fr/keym.

Propreté publique [Solange Grenier]

J'aimerais savoir quand 2 tournées de Bruxelles Propreté vont reprendre, c'est devenu dégueulasse, on se ramasse les vers, les fourmis et j'en passe. Comment est-ce possible de laisser faire ça ? On n'ose plus aller sur sa terrasse. Évidemment nous n'avons pas de villa ni de maison. Mais ça pue.

Depuis le 15 mai dernier, la nouvelle réforme des collectes des poubelles est d'application : elle consiste non seulement en l'obligation de trier ses déchets alimentaires mais aussi en de nouveaux horaires de ramassage. En région bruxelloise, 10 des 19 communes l'ont adoptée dont Watermael-Boitsfort. L'Agence Bruxelles-Propreté ne passe plus qu'une seule fois par semaine.

Concernant le tri des déchets alimentaires devenu obligatoire, vous avez deux choix :

- les déposer dans un compost (individuel ou de quartier) ;*
- les mettre dans un sac orange qui lui doit être déposé dans un conteneur rigide orange.*

Pour éviter les mauvaises odeurs, nous vous conseillons de placer vos sacs dans les conteneurs rigides. Ceux-ci sont distribués gratuitement à la Commune tous les mercredis et vendredis de 14h à 16h à la Maison communale (à gauche de l'escalier extérieur, côté tram). Il existe aussi différents produits qui permettent de limiter les odeurs et la présence de vers et de mouchettes (bicarbonate de soude etc.)

Propreté publique

[Mostafa Bouzerda] Dépôts, déchets clandestins, mesures. Bonne journée.

[Olivier Braibant] Pourquoi n'y a-t-il pas de nettoyage régulier des rues? Dans certaines communes de Bruxelles on nettoie tous les jours, à Watermael c'est vraiment super rare et donc même si les gens sont plus disciplinés ça reste sale. La rue des 3 tilleuls dans sa partie la plus haute décroche la palme.

[Raffaële Ferrando] Bonjour, Cela fait plusieurs années que les rues du quartier Cités-Jardins/Archiducs sont sales : dépôts clandestins, restes de sacs poubelles ouverts par les animaux, déjections animales, rares poubelles publiques qui débordent... Cela est non seulement déplorable d'un point de vue esthétique, mais entraîne également des problèmes d'hygiène (rats, etc.). Serait-il possible de nous informer sur ce que vous comptez mettre en place pour rendre les rues plus propres?

Nous sommes bien conscients que le haut de la rue des Trois Tilleuls est souvent sale. Nous y travaillons avec les habitants et l'Espace Mosaïque. Des nettoyages systématiques des rues sont organisés 2-3 fois par an, aux changements de saison. Malheureusement, nous n'avons pas autant de balayeurs que dans d'autres communes. En effet, la dotation propreté aux différentes communes est inversement corrélée à l'indice socio-économique des communes (et



comme cet indice est élevé à Watermael-Boitsfort, notre dotation par habitant est plus basse qu'ailleurs).

La propreté est l'affaire de tous, tant des citoyens que des agents communaux ou des gens de passage. Pour maintenir (ou essayer de parvenir à maintenir) la commune propre, nous avons mis en place plusieurs actions de propreté publique. Tout d'abord, nous avons changé les poubelles situées sur l'espace public en les équipant d'un couvercle afin d'une part d'empêcher les corbeaux de venir piocher dedans, et d'autre part de limiter le dépôt de déchets ménagers. Ensuite, nous incitons fortement depuis plusieurs années les habitants à s'équiper de poubelles rigides (noires et orange) : des distributions gratuites sont organisées tous les mercredis et vendredis (de 14h à 16h). L'usage des poubelles rigides orange est obligatoire en Région de Bruxelles-Capitale, et donc à Watermael-Boitsfort pour tous les déchets alimentaires. Ceux-ci ne peuvent plus depuis le 15 mai dernier être collectés dans un sac blanc.

Nous avons également embauché deux responsables Prévention Propreté pour aider à faire le lien entre le service Propreté et les habitants, et aider les habitants à se conformer aux bonnes pratiques concernant la propreté. Deux fois par an, une déchetterie mobile s'installe dans un quartier ; et des campagnes de grand nettoyage sont organisées à l'automne et au printemps avec des habitants volontaires et bénévoles qui nous aident à garder la commune propre.

Enfin, pour conscientiser et responsabiliser la population à la propreté, outre nos actions citoyennes de propreté et la présence sur le terrain de nos deux agents Prévention Propreté, nous avons adopté en juin 2022 un nouveau règlement-taxe sur les incivilités en matière de propreté publique qui taxe entre autres les sacs-poubelle ou conteneurs sortis en dehors des heures et lieux autorisés, le non-entretien (à savoir par exemple état de propreté) de son trottoir, le jet de mégot, canette et autre détritrus sur la voie publique.

De votre côté, n'hésitez pas à contacter l'adresse proprete@wb1170.brussels pour des problèmes de propreté : dépôts clandestins, poubelles publiques non vidées, sacs éventrés, présence de sacs-poubelle ne vous appartenant pas devant chez vous, dépôts au niveau des bulles, non-passage de Bruxelles-Propreté... Une équipe agira au plus vite, en général dans la journée.

Urbanisme

[Thérèse Halflants] Le chantier Archiducs-Nord : date démarrage et phases prévues

[André Dutilleux] Quand va-t-on commencer la construction des bâtiments au quartier Archiduc Nord ?

Le projet Archiduc Nord a obtenu un permis d'urbanisme il y a plusieurs mois. Un recours a été adressé à la Région ; il est en cours de traitement. Néanmoins, l'instruction du dossier suit son cours. La SLRB recevra les offres des entreprises à la fin du mois de septembre. Si tout va bien, le chantier devrait commencer au printemps 2024.



Urbanisme

[Thérèse Halflants] Le chantier abandonné Sq. Archiducs (coin Tritomas). Quel est l'historique de ce chantier et de son abandon. Quelle évolution est prévue pour cet endroit ?

[Michel Van der Meerschen] Urbanisme: rue des Tritomas, chantier arrêté depuis des années, que fait la Commune?

Il s'agit d'un chantier de construction d'un immeuble à l'arrêt depuis longtemps. La propriétaire en a fini avec le procès qui bloquait la situation. Elle vient de déposer une modification de son permis d'urbanisme qui est actuellement en cours d'analyse au sein du service de l'Urbanisme. Bonne nouvelle : ça avance enfin.

Voiries [Noé Martens]

Le tronçon de la voirie Berensheide où nous habitons est pavé (clinckers) et assez défoncé. Sur cette artère assez fréquentée (surtout depuis la fermeture du Pont Fraiteur et la mise à sens unique de l'Avenue des Naïades), le passage des véhicules est beaucoup plus bruyant que si la chaussée était asphaltée, et cela nuit à la qualité de vie.

Un tel asphaltage est-il envisageable?

Le Berensheide est fait de pavés « Victor », et comporte des bosses et des fosses. Il s'agit d'un axe routier relativement important, vu qu'il relie les Trois Tilleuls au square des Archiducs, surtout aux heures de pointe. Asphaltier le tronçon en question permettrait en effet d'avoir une circulation plus confortable et diminuerait le bruit mais en même temps il est très important d'avoir un sol qui soit perméable afin de limiter la surcharge des égouts. Par ailleurs, cette rue est classée, ce qui complique les travaux. Actuellement, la Collège a choisi d'asphalter principalement les rues dans lesquelles passent les bus et de refaire quatre rues dans Le Logis-Floréal (les rues des Scabieuses, des Ellébores, des Salvias, et des Pétunias) une fois les travaux des égouts terminés. Refaire le Berensheide nécessite un travail de réflexion que nous n'avons pas entamé.

Voiries

[Olivier Braibant] Pourquoi à Watermael les trottoirs sont-ils si mal entretenus?

[MH Clarinval] Quand déciderez-vous à renouveler les trottoirs de l'avenue des Hanneçons ? A chaque fois que je vous pose cette question, ce point est noté à l'agenda mais sans suite. L'état est devenu catastrophique. Le bas de l'avenue particulièrement et son coin avec Princes Brabançons.

De nombreuses personnes empruntent la rue pour éviter de trébucher ou de marcher dans les flaques d'eau ainsi que le rejet de l'eau de pluie entre les pavés. Il faut également dire que de nombreuses voitures se garent (sans impunité) complètement sur le trottoir du bas de l'avenue, obligeant les piétons à passer par la rue. Le défoncement du trottoir en est une conséquence.



Sans oublier, les voitures des travailleurs de l'école et du home qui font chaque jour demi-tour sur nos trottoirs (chez nous des dizaines chaque jour).

J'attends une réponse claire à ce sujet.

Petit ajout : le carrefour réaménagé Calypso/Hannetons dépareille vraiment avec la vétusté de l'avenue des Hannetons.

L'harmonie serait la bienvenue.

La Commune a en charge 140 km de trottoirs, ce qui est impossible à rénover et entretenir. Voici comment nous fonctionnons. La Commune a choisi d'agir de deux manières :

- *La première, ce sont les grandes rénovations lors desquelles nous refaisons les trottoirs, la voirie et les impétrants (égouts, téléphonie...). C'est actuellement le cas de la rue des Pêcheries, de la place Keym et de 5 rues dans Le Logis Floréal. Ces dernières années, ce fut également de voiries refaites en intégralité ou par portion, comme l'avenue E. Van Becelaere, la rue Th. Vander Elst, la rue de l'Élan, la rue Middelbourg, la chaussée de La Hulpe et la rue de Visée.*
- *La seconde, ce sont toutes les demandes de réparations ponctuelles que nous mettons sur une liste (organisée de manière chronologique depuis 2019). Celle-ci nous permet aussi d'identifier les trottoirs qui doivent être refaits de manière prioritaire.*

Concernant l'avenue des Hannetons, sa rénovation n'est pas à l'ordre du jour pour le moment. Toutefois, le service des Voiries va aller sur place et analyser la situation.

Pour ce qui est du parking sauvage et donc de l'insécurité des piétons, nous allons mettre le point à nos réunions Polutra (cellule regroupant la Police et les services Mobilité et Travaux publics) afin de voir si une solution peut être mise en place, comme peut-être la pose de potelets.

Le carrefour avenue des Hannetons – avenue Calypso a été refait à la demande des habitants : les automobilistes s'engouffraient dans le clos. Le passage pour piétons surélevé a permis de contrecarrer cela tout en sécurisant la traversée.

Voiries [Monsieur Keyzer]

Il y a déjà eu une réunion par rapport au muret installé pour calmer la vitesse. La rue est plus un clos. Est-ce possible de mettre à l'entrée de ce clos un panneau indiquant que cette "rue" est réservée à la circulation locale? Les gens prennent cette rue pour un parking. Il faudrait également demander à la police de patrouiller afin de faire respecter la circulation à cet endroit.

Nous ne situons pas le muret en question. Afin d'avoir une réponse précise à votre question, nous vous prions de bien vouloir contacter le service Travaux publics (travaux.publics@wb1170.brussels - T. 02.674.74.08) et expliquer où se trouve le muret. Le service pourra dès lors vous répondre.



Voiries [Monsieur Keyzer]

Demande qu'un pv soit fait à la suite des réunions "voirie" afin de pouvoir suivre les points qui ont été évoqués lors des réunions.

Des réunions de service se font régulièrement. Des PV sont rédigés à destination du personnel. Les réunions publiques font par contre souvent l'objet de comptes rendus, comme c'est le cas pour les 5 réunions de quartier.

Voiries

[Yvonne Henry de Frahan] L'avenue des Princes Brabançons est devenue un vrai boulevard, une circulation en explosion. La fermeture du pont Fraiteur et de l'avenue des pêcheries en sont responsables. La majorité des automobilistes ne respectent pas les 30 à l'heure. Cela entraîne pollution, mauvaises odeurs, bruit et agressivité. Quelles sont les moyens de pression qu'a la commune pour résoudre le problème? Cette question vaut pour beaucoup d'autres problématiques communales vu le saucissonnage des compétences 'à la belge'. Qui est responsable ou compétent? La région, la commune,? Peut-on envisager une entente entre des communes pour avoir un impact sur certaines décisions de la région' par exemple? Le rétrécissement au milieu des Princes brabançons est bien utile. Merci de votre attention.

[Mme Herman] L'avenue des Princes Brabançons est devenue un vrai boulevard, une circulation en explosion depuis les travaux de la rue des Pêcheries. Est-ce possible de veiller à ce que l'avenue des Princes Brabançons voit son trafic diminuer surtout une fois les travaux terminés?

Nous sommes bien conscients que depuis la fermeture du pont Fraiteur, le trafic est plus important sur l'avenue des Princes brabançons. À ce stade, il n'y a aucun changement de position de la part de la Région ou de la Commune d'Ixelles par rapport au pont Fraiteur. La Région a mis en place un comité pour étudier les mesures pour accompagner ce dispositif. Un bureau d'étude a été désigné pour effectuer des comptages réalisés avant le début des travaux d'égouttage rue des Pêcheries ; il travaille actuellement à poser un diagnostic. Tout récemment, ce bureau a décidé de faire des comptages supplémentaires dans les rues adjacentes (avenue des Princes brabançons, avenue de la Sauvagine, rue des Cèdres...) pour analyser ce qui s'y passe précisément. Le processus est lent et se fait avec de la participation. Différents scénarios vont être envisagés, dont des mesures plus larges (régionales) comme faire un « tourner à gauche » au Carrefour Léonard. Le pont Fraiteur ne sera donc pas rouvert dans les 2 sens. Des pistes de solutions destinées à apaiser le trafic dans nos rues sont en cours d'étude.

Pour ce qui est de la vitesse excessive dans l'avenue des Princes brabançons, des rétrécissements et des radars préventifs sont déjà installés. Le côté rectiligne de la voirie et sa largeur favorisent malheureusement la vitesse. Nous pourrions y remettre un Lidar qui joue son rôle de ralentisseur les jours où il est placé. Les études en cours dans le cadre du pont Fraiteur analysent également cet aspect de la mobilité.



Voiries [Mme Herman]

A certains endroits les trottoirs sis rue du Loutrier en particulier sont forts étroits. Parfois y circuler en tant que piéton devient dangereux particulièrement au niveau des arrêts de bus et devant le centre éducatif permanent. Est-ce possible de faire quelque chose ?

Pour ce qui est de l'étroitesse de certains trottoirs dans la commune, et plus particulièrement ceux de l'avenue du Loutrier, nous ne pouvons rien faire à court terme. Les élargir nécessite un permis d'urbanisme.